

**Compte-rendu de la réunion de  
Commission Locale de Développement Rural**

25/04/18 – Ecole Communale de Rendeux



Marloie, le 26 avril 2018

**Présents :** Jean-Marie CHEVALIER, Lucienne DETHIER, Cédric LERUSSE, Benoît TRICOT, Théo ALIE, Danièle CULOT, Charles-Antoine DACO, Myriam HUBERT, Eric CORNET, Marie-Thérèse PONCIN, Benoît DACO, Alain GEORGES, Epe DIJKMAN, Roland DUPONT, François GRANVILLE, Muriel CAMBIER, Laurence LABEYE, Françoise LAMBERT, Chantal SERVOTTE, Aphrodis UWAYEZU, Vincent LEBOUTEILLER, Mikaël LEFEBVRE, Barthélémy LEKEUX, René LONCHAY, Jacques MARTIN, Nicole NOTE, Frédéric ONSMONDE, Christiaan PERDAEN, Jacqueline PIERRET, Alberte PIRE, Alain PURNODE, Francis SCIUS, Geneviève THERER, Dominique VAN HIJFTE, Roland WATHIEU;

*Invités :* Bernadette LECLERE et Thibaut LOUIS

*François COLLIGNON, Agent-relai pour l'ODR à l'Administration Communale ;  
Pierre et Thomas PONCELET: bureau d'études Orthogone, Auteur de PCDR ;  
Florence LESUISSE et Jean-Christophe SIMON, Agents de Développement à la FRW.*

**Excusés :** Geneviève DEWONCK, Véronique DUPONT, Frédéric MORLAND, Florie POIRRIER, Guy LEGRAND, Yves GABARET, Laurent GEORGES ;

**Absents :** Audrey CARLIER, John ADAM, Guillaume CORNET, François-Xavier NOEL, David COURTIN, Cédric DAINE, Thomas SNYDERS, Colette WYEME, Frédéric ARNOULD, Louise POIRRIER, Michel WUIDAR ;

**Démission :** Laura PERDAEN

---

JC Simon accueille les participants et présente l'ordre du jour.

**1. Approbation du compte-rendu de la réunion de CLDR du 21/03/2018**

Le compte-rendu de la réunion du 21/03/2018 est approuvé par les membres de la CLDR.

- A noter que le CIRAC est à ajouter à la liste des gros employeurs de la commune.
- Comment explique-t-on que 14% de SAU (surface agricole commune) aient disparu ? --> Il y a plusieurs raisons possibles mais il est difficile de les quantifier (ex : des particuliers qui ont des animaux en pâture (chevaux, moutons), des terres en friches...).

## 2. Retour sur la visite à Beauvechain du samedi 14 avril par les participants

Plus ou moins 17 participants, majoritairement de Rendeux, se sont rendus à Beauvechain. L'ambiance était bonne et les projets visités intéressants (logements intergénérationnels, cimetière nature, infrastructures socio-collectives...). Il est toutefois difficile de comparer car Beauvechain est une commune du Brabant wallon plutôt riche et de près de 17000 habitants.

Pour les logements intergénérationnels, il serait intéressant d'avoir leur règlement de fonctionnement mais aussi de mode d'attribution. Ndlr : documents disponibles à la FRW

## 3. Le diagnostic partagé

Sur base des données objectives de l'auteur et de la vision plus subjective des habitants, la CLDR a dressé un diagnostic du territoire en identifiant les atouts, les faiblesses, les opportunités et menaces pour chaque grand pilier (Social et culturel, Environnement, Economie).

L'auteur de PCDR Orthogone a mis en texte le résultat de cette analyse AFOM afin d'obtenir le diagnostic partagé. Ce texte doit permettre à un lecteur, qui ne connaît pas du tout la commune, de se faire une bonne idée de « ce qu'est Rendeux aujourd'hui » : ses atouts et son potentiel, les problèmes à traiter, les ressources disponibles... Il doit permettre d'identifier les principaux enjeux pour l'avenir de la commune.

Pour préparer la réunion, la CLDR a reçu le texte en relecture avec comme guide les questions suivantes :

- Sur la forme : le texte est-il suffisamment fluide? clair? structuré?
- Sur le fond :
  - Les forces et faiblesses principales de la commune sont-elles bien identifiées, traduites, pondérées ?
  - Les besoins des habitants et de la commune exprimés à ce jour sont-ils conformément transcrits ?
  - Le document de l'auteur est-il complet à ce stade ?
  - Se concentre-t-il sur les éléments majeurs/significatifs... ?

➔ **L'ensemble du document est parcouru en plénière pour permettre aux membres d'échanger leurs remarques :**

### ➤ **Sur la forme :**

La base est là, on retrouve le gros des discussions faites en CLDR. Cependant,

- Le document manque de nuances. Les éléments prégnants sont noyés dans d'autres considérations plus anecdotiques. Il faut pondérer davantage les avis qui émanent d'1 ou 2 membres de la CLDR et ceux qui sont partagés par la majorité;
- Certaines idées peuvent être regroupées pour plus de lisibilité (il y a des répétitions) ;
- Il manque un paragraphe d'introduction et de conclusion ;
- Il faut être prudent quant au vocabulaire choisi, surtout pour des thèmes comme l'emploi, le secteur social... (ex : « montré du doigts », « revenu à la normale », « taux de chômage acceptable » ...). Il faut objectiver.
- Il est surtout regrettable que le document soit présenté avec autant de fautes d'orthographe et de syntaxe !

### ➤ **Sur le fond :**

Les remarques sur le fond seront directement intégrées par Orthogone dans une nouvelle version du document.

➔ *Certaines questions devront encore être débattues par la CLDR :*

- Le texte parle d'une « richesse naturelle reconnue par tous », mais si les habitants reconnaissent pour la plupart la qualité de leur cadre de vie (environnement, paysage), qu'en est-il de l'état de la nature ? Il ne faut pas confondre cadre de vie et biodiversité.
- Le DNF sera présent le 2 juin, ce qui permettra d'avoir une vision plus fine des options de gestion forestière appliquées sur le territoire.
- Quel est l'équilibre souhaité entre d'une part, la volonté de garder une taille raisonnable de Rendeux-village pour ne pas asphyxier les petits villages et d'autre part, celle de densifier le cœur de Rendeux, d'y regrouper les différents services et de renforcer son rôle polarisateur.
- En ce qui concerne la vie associative, quels sont exactement les problèmes/ besoins au niveau des équipements (salles de villages) et de la coordination ?
- Les opérateurs touristiques se connaissent-ils ? Travaillent-ils en synergie ?
- Dans plusieurs domaines, la population ou la CLDR font part d'un manque or des solutions sont déjà en place. Exemple : le manque d'initiative de mobilité alors que le FlexiTec existe, le manque d'aide à l'installation pour les jeunes alors que des primes existent. Il faut identifier ce qui relève d'un manque effectif ou d'un simple manque d'information.

Il devient urgent que le bureau d'étude Orthogone poursuive l'analyse socio-économique du territoire !

#### 4. Les thèmes à creuser...

Au terme de la rencontre, en fonction des différents débats menés en commission, les participants sont invités à choisir 3 thématiques prioritaires à creuser lors d'éventuels groupes de travail ou avec des personnes ressources. Le choix peut être opéré au sein des thématiques proposées, mais d'autres thèmes peuvent également être suggérés...

Dans le tableau ci-dessous figurent les 'cotes' attribuées à chaque thème, sachant qu'un '3' vaut pour un choix de première priorité... et un '1' pour un choix de troisième priorité. [Ndlr : Me suis-je bien fait comprendre ? ;-) Exemple pour la thématique social – services – santé, 6 personnes ont jugé qu'il s'agissait du thème le plus important à aborder].

Nous reviendrons lors de la prochaine séance de CLDR sur les résultats de ce rapide 'sondage', qui précisons-le d'emblée présente certaines limites.

Social – services – santé	311132333232122	6x3	32
Patrimoine naturel – environnement	12223311233211	4x3	27
Patrimoine bâti	232	1x3	7
Mobilité et sécurité routière	321311322333233	8x3	35
Tourisme	11321211133	3x3	19
Energies	1311222	1x3	12

Agriculture – sylviculture	2321	1x3	8
Economie – emplois – commerces	233133	4x3	15
Vie associative et culturelle	313121111321	3x3	20
Logement (dont aînés)	2221		7
Aménagement du territoire	11232212121	1x3	18
Gestion communale	312313	3x3	13
Commune en transition	33	2x3	6
Reconversion laiterie Chéoux	2		2
Jeunesse	2		2

## 5. Divers

### 1. Les prochaines rencontres de la CLDR sont fixées comme suit :

- **Mercredi 23/5 à 20h** (lieu à préciser) : première ébauche de stratégie
- **Samedi 2/6 de 9h30 à 16h30** : inter CLDR La Roche – Rendeux à l’hostellerie de la Clairefontaine
  - ➔ Cette rencontre du samedi 2 juin est une réunion officielle de la CLDR, qui pour des raisons d’organisation se fera sur inscription. Il est prévu en matinée une présentation en plénière de chacune des 9 structures ‘sélectionnées’, et l’après-midi une réflexion commune par commune, avec les représentants des structures, pour faire avancer les réflexions. Cette étape apparaît tout à fait centrale pour parfaire la connaissance du territoire des communes par les CLDR.
  - ➔ **Une liste d’inscription circule dans la salle**

### 2. « Minute d’info locale »

Les membres de la CLDR sont invités à partager le calendrier des activités à venir dans la commune.

### 3. Appels à projets actuellement en cours.

#### ○ ‘Vis mon village’

Soutien aux habitants qui veulent réaliser un projet concret pour/dans leur village, afin d’améliorer la qualité de vie, de favoriser les contacts entre des groupes d’habitants larges et diversifiés.

Pour qui ? Les projets peuvent être introduits par des habitants du village, associés de manière formelle ou informelle ou des associations ou organisations travaillant au niveau local (les activités doivent toucher tous les habitants du village !)

- Lancement de l’appel 5/04/2018 - Clôture 21/06/2018
- Annonce sélection 15/10/2018

- Soutien financier : jusqu'à 5.000€
- Contact : Fondation Roi Baudouin - Informations générales +32-2-500 4 555

- **'Voies lentes'**

Concrétisation d'aménagements cyclables et cyclo-piétons.

Accessible à toutes les communes wallonnes – 100.000 euros – 75%

Attention particulière aux aménagements cyclables et cyclo-piétons qui assurent un accès direct au RAVeL ou une liaison inter-villages ou inter-quartiers. Ces aménagements participent à la mise en réseau et à la continuité des itinéraires cyclables et cyclo-piétons de façon à les rendre plus attractifs dans leur usage quotidien. De plus, une signalisation directionnelle adaptée doit permettre d'assurer la visibilité de ces itinéraires et rendre leur utilisation plus aisée.

Les candidatures doivent être introduites jusqu'au 11 mai 2018.

<http://mobilite.wallonie.be/news/subventions-en-mobilite-douce--appel-a-projets>

- La FRW ne remplit pas elle-même les dossiers de demande de subvention, mais peut apporter ses conseils et son aide, notamment en matière de relecture.

La FRW remercie les participants pour leur présence et clôture la séance.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Florence Lesuisse et Jean-Christophe Simon